

## CONTENU PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

### Compétences terminales du programme

Au terme de l'ensemble de sa formation de cinq années en médecine d'urgence, le résident devra démontrer qu'il maîtrise l'ensemble des compétences CanMEDS attendues d'un expert et d'un consultant dans l'identification, la compréhension et le traitement des affections et des traumatismes qui se présentent au département d'urgence.

Le résident doit démontrer à la fin de sa résidence les compétences suivantes :

#### 1. Expert médical

**Définition** : Le résident doit intégrer tous les aspects des rôles CanMEDS, il applique ses connaissances médicales, ses aptitudes cliniques, ses aptitudes techniques et professionnelles afin de rendre ses soins centrés sur les besoins du patient.

- 1.1 Fonctionner efficacement comme consultants en intégrant tous les rôles CanMEDS afin de dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients.
  - 1.1.1 Effectue une consultation, incluant la présentation bien documentée de l'évaluation clinique et de recommandations écrites et/ou verbales à la demande d'un autre professionnel de la santé (médecin de famille, autre médecin d'urgence, autre spécialiste, etc.) pour un patient qui requière des soins urgents.
  - 1.1.2 Reconnaître et réagir aux dimensions éthiques du processus de décision médical, particulièrement dans le contexte où le consentement n'est pas possible.
  - 1.1.3 Démontrer de la compassion et une approche centrée sur le patient.
  - 1.1.4 Démontrer son expertise médicale autre que pour les soins aux patients (ex : conseiller l'hôpital, les autorités régionales, le gouvernement ou faire une expertise légale).
  
- 1.2 Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, aptitudes et attitudes nécessaires afin d'évaluer et traiter l'éventail complet de patients, souvent simultanément, porteur de maladie ou traumatisme aigu et indifférencié.
  - 1.2.1 Décrire les rôles CanMEDS pertinents pour la médecine d'urgence
  - 1.2.2 Posséder les connaissances cliniques, socio-comportementales, fondamentales pertinentes à la médecine d'urgence.
  - 1.2.3 Appliquer les connaissances scientifiques, cliniques nécessaires afin d'évaluer, investiguer et traiter rapidement les maladies ou traumatismes aigus et/ou indifférenciés, de la maladie mortelle aux conditions mineures qui se présentent à l'urgence.
  - 1.2.4 Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des patients dans leur pratique en intégrant les notions de médecines basées sur les évidences.
  - 1.2.5 Connaître ses limites ; personnelles, de connaissances ou psychomotrices et chercher de l'aide si nécessaire afin d'améliorer ses performances.
  - 1.2.6 Appliquer les principes d'éducation médicale continue du rôle érudit afin d'établir un programme de maintien et amélioration de la compétence en médecine d'urgence.
  
- 1.3 Procéder à une évaluation complète et appropriée du patient, ceci implique un questionnaire et un examen physique ciblé.
  - 1.3.1 Faire le triage et prioriser un ou plusieurs patients nécessitants des soins critiques.
  - 1.3.2 Procéder à une évaluation appropriée et complète de patients qui ont une présentation indifférenciée.
  - 1.3.3 Dans le contexte de l'urgence, identifier et explorer de façon efficace ; la situation, croyance et préférences du patient.

- 1.3.4 Dans le but de faire de la prévention, la promotion de la santé, le diagnostic, l'investigation et le traitement, obtenir un questionnaire approprié au contexte de l'urgence en tenant compte des croyances et préférence du patient.
  - 1.3.5 Lorsque nécessaire utiliser d'autres sources d'information afin de compléter ou confirmer le questionnaire.
  - 1.3.6 Dans le but de faire de la prévention, la promotion de la santé, le diagnostic, l'investigation et le traitement, faire un examen physique ciblé approprié au contexte de l'urgence en tenant compte des croyances et préférence du patient.
  - 1.3.7 Établir un diagnostic différentiel bien organisé et approprié au contexte (questionnaire, examen physique, résultats de laboratoires) qui inclut les maladies fréquentes et celle plus rare qui sont potentiellement sérieuses.
  - 1.3.8 Démontrer une démarche diagnostique qui découle des symptômes du patient, l'examen physique, les résultats de laboratoires afin d'établir un diagnostic différentiel et plan d'investigation.
  - 1.3.9 Comprendre la notion d'incertitude diagnostique et établir une conduite appropriée aux diagnostics présomptifs.
  - 1.3.10 Réévaluer de façon sélective et appropriée la condition du patient afin d'optimiser la prise en charge.
- 
- 1.4 Utiliser avec compétence et de façon appropriée les techniques d'intervention tant diagnostiques que thérapeutiques, en portant une attention particulière à la sécurité, l'utilité diagnostique, le coût et interprète les résultats dans le contexte clinique.
    - 1.4.1 Planifier un plan d'investigation efficace et approprié au contexte de la médecine d'urgence en collaboration avec le patient et sa famille si possible.
    - 1.4.2 Choisir l'approche diagnostique appropriée en tenant compte des ressources, l'éthique, l'utilité, la sécurité, la disponibilité et le coût.
    - 1.4.3 Obtenir un consentement éclairé lors d'investigation, si possible et indiqué.
    - 1.4.4 Lorsque nécessaire effectué simultanément une investigation ciblée et le traitement.
    - 1.4.5 Documenter de façon adéquate et diffuser l'information obtenue lors de l'investigation
    - 1.4.6 Assurer un suivi adéquat des résultats de l'investigation.
- 
- 1.5 Utiliser des interventions préventives et thérapeutiques pertinentes à la médecine d'urgence, de façon sécuritaire, appropriée, efficace et au moment approprié.
    - 1.5.1 Utiliser un raisonnement et un jugement clinique solide afin de guider l'approche diagnostique et prendre les décisions appropriées même dans le contexte d'information limitée.

- 1.5.2 Reconnaître et prendre en charge calmement, rapidement et efficacement, les situations critiques ou potentiellement critiques.
  - 1.5.3 Prioriser efficacement les différentes fonctions professionnelles en présence de multiples patients ou problèmes.
  - 1.5.4 Implanter un plan de prise en charge efficace et approprié en collaboration avec le patient et sa famille si possible.
  - 1.5.5 Obtenir un consentement éclairé pour les traitements si nécessaire et possible.
  - 1.5.6 Assurer des soins de fin de vie adéquats.
  - 1.5.7 Demander l'opinion d'autres professionnels de la santé lorsque nécessaire.
  - 1.5.8 Organiser un suivi adéquat.
- 1.6 Démontrer une utilisation judicieuse des procédures diagnostiques et thérapeutiques, et performer ces procédures de façon compétente, appropriée en minimisant l'inconfort et les risques pour le patient.
- 1.6.1 Connaître en détail les indications, contre-indications, méthode et complications potentielles des procédures d'investigation, de traitement utilisé couramment en médecine d'urgence et démontrer sa capacité de performer ces procédures dans un contexte clinique ou simulé.
  - 1.6.2 Connaître en détail les indications, contre-indications, méthode et complications potentielles des procédures d'investigation, de traitement rarement utilisé, mais essentiel en médecine d'urgence et au minimum démontrer sa capacité de décrire ces procédures.
  - 1.6.3 Obtenir un consentement éclairé pour ces procédures si nécessaire et possible.
  - 1.6.4 Utiliser une approche qui permet un contrôle des infections lors de procédures médicales.
  - 1.6.5 Documenter de façon adéquate et diffuser l'information concernant les procédures et leur résultat.
  - 1.6.6 Assurer un suivi adéquat suite aux procédures.

## 2. **Communicateur**

**Définition** : Le résident doit faciliter la relation médecin-patient et des échanges dynamiques avant, pendant et après l'entrevue médicale

- 2.1 Développer des relations thérapeutiques basées sur la confiance et respectueuses de l'éthique avec les patients et les membres de leur famille.
  - 2.1.1 Reconnaître l'importance d'une bonne communication pour un spécialiste en médecine d'urgence, et que ceci améliore la satisfaction des patients, leur suivi des recommandations, leur évolution clinique et la satisfaction du médecin.

- 2.1.2 Établir une relation thérapeutique positive avec le patient et sa famille basée sur la compréhension, confiance, respect, honnêteté et empathie.
  - 2.1.3 Respecte la confidentialité, la vie privée et l'autonomie des patients.
  - 2.1.4 Utilise un langage et une terminologie qui facilite la compréhension et la prise de décision du patient et sa famille si nécessaire.
  - 2.1.5 Démontre une écoute active.
  - 2.1.6 Reconnaît et répond aux messages non verbaux.
  - 2.1.7 Utilise une approche structurée de l'entrevue médicale.
  - 2.1.8 Connaît et adapte son approche selon les différences ethniques, sociales et culturelles.
- 2.2 Obtenir et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leur famille, de confrères et d'autres professionnels.
- 2.2.1 Obtenir de l'information sur la maladie du patient, mais aussi concernant ses croyances, peurs et attentes.
  - 2.2.2 Obtenir ou approcher avec tact les informations ou situations délicates.
  - 2.2.3 Rechercher et résumer les informations pertinentes d'autres sources comme sa famille, un aidant naturel, médecin de famille, personnel non hospitalier et autres professionnels.
- 2.3 Fournir avec exactitude des renseignements pertinents et des explications aux patients et aux membres de leur famille, à des confrères et à d'autres professionnels et ceci même en situation de crise.
- 2.3.1 Transmettre de l'information utile, de façon efficace et respectueuse au patient, sa famille, collègues ou autres professionnels de la santé.
  - 2.3.2 Transmettre de l'information au patient, sa famille, collègues ou autres professionnels de la santé de façon à encourager la discussion et la participation au processus décisionnel.
  - 2.3.3 Respecter la vie privée des patients selon la loi, règles et code de conduite.
  - 2.3.4 Transmettre de façon efficace l'information concernant les patients actifs, qui ont congé ou à venir.
  - 2.3.5 Communiquer de façon efficace durant une situation de crise au département de médecine d'urgence.
  - 2.3.6 Communiquer de façon efficace durant une situation de désastre, au département de médecine d'urgence, et/ou l'hôpital ou les autorités ou la région.
  - 2.3.7 Communiquer efficacement, lorsque nécessaire, de l'information au public ou au média.

- 2.4 Établir une compréhension commune d'enjeux, de problèmes et de plans avec les patients et les membres de leur famille, des confrères et d'autres professionnels afin mettre en œuvre un plan de soin partagé.
  - 2.4.1 Identifie et explore efficacement les problèmes reliés à l'entrevue médicale incluant le contexte particulier du patient, ses peurs et ses préférences.
  - 2.4.2 Respecter les différences incluant mais pas limités à l'âge, sexe, religion, culture et leur impact sur le processus décisionnel.
  - 2.4.3 Lors de l'entrevue médicale encourage la discussion, les questions et l'interaction.
  - 2.4.4 Implique le patient, sa famille et les autres professionnels de la santé pertinents dans l'élaboration du plan de traitement dans le contexte de la médecine d'urgence.
  - 2.4.5 Communique de façon efficace lors de situation difficile comme l'annonce de mauvaise nouvelle, agressivité, incompréhension, confusion ou consentement difficile.
  
- 2.5 Fournir des renseignements verbaux et écrits efficaces au sujet d'un contact médical.
  - 2.5.1 Consigne au dossier les informations importantes de l'entrevue médicale et de la prise en charge.
  - 2.5.2 Présente verbalement de façon efficiente les informations de l'entrevue médicale.
  - 2.5.3 Fournit un rapport de consultation approprié aux autres professionnels de la santé.

### 3. Collaborateur

**Définition :** le résident doit travailler de façon efficace avec les autres membres de l'équipe médicale afin d'optimiser les soins aux patients.

- 3.1 Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de soins de santé.

spécialiste en médecine d'urgence.	Décrire les rôles et responsabilités d'un
spécialiste en médecine d'urgence.	Décrire les rôles et responsabilités d'un
professionnels du département de médecine d'urgence.	Décrire les rôles et responsabilités des autres
responsabilités et compétences des autres professionnels du département de médecine d'urgence en relation avec ceux du spécialiste en médecine d'urgence.	Reconnaître et respecter les différents rôles,
pour les soins aux patients.	Démontrer une approche multidisciplinaire

Impliquer les autres professionnels de la santé dans les soins aux patients et déléguer de façon appropriée afin d'optimiser les soins.

Lors de cas complexe, coordonner les activités et interactions entre les différents consultants.

Faciliter la prise de charge de pic de patients en nombre et/ou sévérité.

Solliciter « l'input » des membres de l'équipe médicale et les informer du plan de prise en charge.

Faciliter la prise en charge de situation de désastre réel ou simuler.

Lorsque nécessaire, travailler avec autres professionnels pour planifier, évaluer ou effectuer d'autres tâches comme la recherche, l'enseignement, la qualité de l'acte, gestion des plaintes ou fonctions administratives.

Décrire les principes du travail d'équipe.

Respecter l'éthique de l'équipe, incluant la confidentialité, l'allocation des ressources et le professionnalisme.

Démontrer du leadership dans une équipe médicale.

Être disponible pour répondre aux demandes d'aide ou de conseils.

Être disponible pour répondre aux demandes d'aide ou de conseils provenant de la communauté ou d'autres médecins de l'hôpital.

Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter ou résoudre des conflits interprofessionnels.

Démontrer une attitude respectueuse face aux collègues et membres de l'équipe interprofessionnelle.

Travailler avec les autres professionnels afin de prévenir les conflits.

Résoudre les conflits à l'aide négociation collaborative.

Reconnaître les différences et limites du domaine de pratique des différents professionnels qui pourraient contribuer aux malentendus et tensions interprofessionnelles.

#### **4. Gestionnaire**

**Définition :** Le résident participe à l'organisation des soins en santé, il organise sa pratique, décide de l'allocation de certaines ressources et il contribue à l'efficacité du système de santé.

Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leur département de médecine d'urgence, du système préhospitalier, de la planification des désastres et du système de soins de santé.

4.1.1 Collaborer avec les autres membres de son organisation.

4.1.2 Reconnaître l'importance d'une allocation judicieuse des ressources en santé, en tenant compte de l'efficacité, l'efficience et l'accessibilité afin de donner des soins optimaux aux patients.

- 4.1.3 Participer à des processus globaux d'évaluation et d'amélioration des patients comme les initiatives d'amélioration de la sécurité des patients.
  - 4.1.4 Décrire les structures et les fonctions du système de santé ainsi que leurs relations avec la médecine d'urgence incluant le rôle des médecins.
  - 4.1.5 Décrire les principes de financement du système de santé, incluant la rémunération médicale, les budgets et le financement des différentes organisations.
  - 4.1.6 Comprendre le processus de révision des performances et d'accréditation.
  - 4.1.7 Appliquer les principes de médecine basée sur les évidences et de gestion afin de fournir des soins appropriés en tenant compte des coûts.
  - 4.1.8 Posséder les connaissances fondamentales et aptitude nécessaires afin de fournir un leadership un système médical d'urgence.
- 4.2 Démontrer la capacité d'assumer les responsabilités cliniques, académiques et administratives du médecin en poste au département de médecine d'urgence.
- 4.2.3 Utilise des stratégies afin de faire face aux stressors lors du processus de décision et priorisation dans le rôle de leader.
  - 4.2.4 Démonstre la capacité de développer des protocoles de soins ou de triage.
  - 4.2.5 Connaît et utilise des stratégies spécifiques afin de corriger la congestion du département de médecine d'urgence.
  - 4.2.6 Comprends et utilise les principes de gestion de crise et agit comme leader lors de ces situations.
  - 4.2.7 Comprends et utilise les stratégies afin d'atténuer les effets négatifs d'une crise qui concerne un individu ou de multiples patients sur les soins aux autres patients du département de médecine d'urgence.
  - 4.2.8 Démonstre la capacité de gérer les plaintes des patients, leur famille ou leurs collègues.
  - 4.2.9 Décrire le processus lors d'erreur médicale.
- 4.3 Gérer efficacement leur pratique et leur carrière.
- 4.3.3 Gérer sa pratique et sa carrière en harmonie et synergie avec un groupe de médecin d'un département de médecine d'urgence.
  - 4.3.4 Incorporer de façon harmonieuse les fonctions académiques, administratives et cliniques au département de médecine d'urgence.
  - 4.3.5 Utiliser un processus d'amélioration de sa pratique médicale.



- 4.4 Établir des priorités réalistes, utiliser le temps et les ressources judicieusement afin d'atteindre les buts personnels et professionnels.
  - 4.4.3 Établit les priorités et organise son temps en tenant compte des soins aux patients, les exigences de sa pratique, sa vie personnelle et autres activités.
- 4.5 Assumer des rôles en administration et de chef de file au besoin.
  - 4.5.3 Président ou participe efficacement à un comité ou une réunion.
  - 4.5.4 Identifie les priorités de changement dans le système de santé.
  - 4.5.5 Planifie les éléments importants des soins de santé.
- 4.6 Améliorer l'efficacité et la performance via la connaissance et utilisation des technologies de gestion de l'information.
  - 4.6.3 Utilise de façon appropriée aux soins du patient, les technologies de l'information.
  - 4.6.4 Comprendre l'utilité et l'application des systèmes d'information à l'urgence.
  - 4.6.5 Utiliser de façon efficace l'information électronique afin de consulter les aspects scientifiques, cliniques et administratifs.
  - 4.6.6 Planifier des changements aux fonctionnements du département de médecine d'urgence suite aux informations obtenues via les technologies de l'information.

## **5. Promoteur de la santé**

**Définition** : Le résident utilise de façon responsable son expertise et son influence afin d'améliorer le bien-être de son patient, la communauté et la population.

- 5.1 Répondre aux besoins et aux problèmes de santé de patients en particulier dans le contexte du soin des patients.
  - 5.1.1 Identifier les besoins en santé de son patient.
  - 5.1.2 Identifier les occasions de faire la promotion de la santé, de la prévention chez les patients sous leurs soins.
- 5.2 Répondre aux besoins sanitaires des collectivités qu'ils servent.
  - 5.2.1 Décrire la communauté qu'il dessert.
  - 5.2.2 Identifier les occasions de faire la promotion de la santé, de la prévention dans leur communauté et agir lorsque nécessaire.
  - 5.2.3 Connaître les impacts potentiels des intérêts du patient vs les intérêts de la population.

- 5.3 Définir les déterminants de la santé des populations qu'ils servent.
  - 5.3.1 Identifier les déterminants de la santé de la population, incluant l'impact de l'accès aux soins et aux ressources.
  - 5.3.2 Identifier la clientèle vulnérable ou marginalisée qui consulte au département de médecine d'urgence et agir si nécessaire.
  
- 5.4 Promouvoir la santé de patients en particulier, de collectivités et de populations.
  - 5.4.1 Décrire une approche afin d'implanter un changement d'un des déterminants de la santé de la population qu'il dessert.
  - 5.4.2 Décrire l'impact des politiques publiques sur la population qu'il dessert.
  - 5.4.3 Identifier les endroits possibles d'influences sur le système de santé et ses structures.
  - 5.4.4 Décrire les composantes éthiques, professionnels inhérents à la promotion de la santé, incluant l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme.
  - 5.4.5 Décrire les conflits possibles dans leur rôle de promotion de la santé du patient ou sa communauté et le rôle de gestionnaire ou gardien de l'accès.
  - 5.4.6 Décrire le rôle de la profession médicale dans la promotion de la santé et la sécurité des patients.

## 6. Erudit

**Définition** : Le résident démontre une implication dans l'apprentissage par la réflexion, et dans la dissémination, l'application et la transmission du savoir médical.

- 6.1 Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir.
  - 6.1.1 Décrire les principes de maintien de la compétence.
  - 6.1.2 Décrire les principes et les stratégies afin d'implanter un système d'organisation des connaissances.
  - 6.1.3 Reconnaître et réfléchir sur les aspects éducationnels de sa pratique.
  - 6.1.4 Faire une évaluation de sa pratique personnelle.
  - 6.1.5 Poser une question d'éducation appropriée.
  - 6.1.6 Évaluer et interpréter le niveau d'évidence.
  - 6.1.7 Intégrer les nouvelles connaissances à la pratique.
  - 6.1.8 Évaluer l'impact des changements de pratique.
  - 6.1.9 Documenter le processus d'apprentissage.

6.2 Évaluer de façon critique de l'information et ses sources et l'appliquer judicieusement aux décisions à prendre dans le contexte de la pratique.

6.2.1 Décrire les principes d'un critique de la littérature.

6.2.2 Évaluer le niveau d'évidence afin de répondre à une question clinique.

6.2.3 Appliquer la réponse à la question clinique et son niveau d'évidence à la clinique.

6.3 Faciliter l'acquisition du savoir pour les patients, les membres de leur famille, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants, le cas échéant.

6.3.1 Décrire les principes d'apprentissage pertinent à l'éducation médicale.

6.3.2 Collaborer afin d'identifier les désirs et besoins éducationnels d'autres professionnels de la santé.

6.3.3 Sélectionner une approche pédagogique afin de faciliter l'apprentissage des autres professionnels de la santé.

6.3.4 Démontrer une présentation efficace.

6.3.5 Évaluer un événement pédagogique.

6.3.6 Donner un feedback efficace.

6.3.7 Décrire les principes d'éthique en éducation.

6.4 Contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles.

6.4.1 Décrire les principes de la recherche médicale.

6.4.2 Décrire les principes d'éthique médicale.

6.4.3 Être capable de poser une question académique structurée.

6.4.4 Faire une revue systématique de la littérature.

6.4.5 Sélectionner et appliquer la méthode appropriée pour faire la revue systématique.

6.4.6 Diffuser l'information obtenue suite à cette revue systématique.

## 7. **Professionalisme**

**Définition** : Le résident est dédié à la santé et le bien-être de son patient et la société via une pratique éthique, professionnelle et qui applique un standard irréprochable de comportement.

7.1 Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par la pratique respectueuse de l'éthique.

- 7.1.1 Démontrer un comportement professionnel dans sa pratique, incluant l'honnêteté, l'intégrité, la compassion, le respect et l'altruisme.
  - 7.1.2 Démontrer un désir de donner des soins de qualité et de maintenir de la compétence.
  - 7.1.3 Reconnaître et agir sur les situations d'éthique dans sa pratique.
  - 7.1.4 Reconnaître et agir en conséquence des conflits d'intérêts.
  - 7.1.5 Reconnaître les principes et les limites de la confidentialité tel que définie pour les standards de pratique et la loi.
  - 7.1.6 Maintenir une relation adéquate avec ses patients.
- 7.2 Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession.
- 7.2.1 Reconnaître les implications des codes de pratiques professionnelles, légales et éthiques.
  - 7.2.2 Remplir les conditions d'exercices selon les règlements et la loi.
  - 7.2.3 Démontrer un sens d'imputabilité envers les organismes réglementaires.
  - 7.2.4 Reconnaître et agir face au comportement non professionnel de confrère.
  - 7.2.5 Participer aux évaluations par les pairs.
- 7.3 Démontrer un engagement envers la santé des médecins et leur pratique durable.
- 7.3.1 Maintenir l'équilibre entre les priorités professionnelles et personnelles afin de maintenir sa santé personnelle et professionnelle.
  - 7.3.2 Viser une amélioration de l'insight face à sa pratique.
  - 7.3.3 Reconnaître les autres professionnels qui ont besoin d'aide et agir.